

**INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE
2019-2020**

Les inscriptions administratives pour la
prochaine rentrée scolaire
se feront en mairie du :

Lundi 04 février au vendredi 08 février 2019
(aux heures d'ouverture de la mairie)

Merci de vous munir :

Des photocopies de **tout** le livret de famille
D'une photocopie d'un justificatif de domicile
De l'attestation du quotient familial CAF

Ces inscriptions concernent :

les nouveaux arrivants à Tencin,
les enfants rentrant en 1^{ère} année de maternelle,
les enfants rentrant au CP.